

1. Open Access

- [Qu'est-ce que l'Open Access?](#)
- [Est-ce que publier dans une revue « pure » Open Access est la seule manière de faire de l'Open Access?](#)
- [Une revue Open Access m'a invité à publier. Comment savoir si c'est une revue sérieuse?](#)
- [Est-ce que je peux publier une monographie en Open Access?](#)
- [Est-ce que les directives Open Access heurtent ma liberté académique ?](#)

Qu'est-ce que l'Open Access?

L'Open Access, selon la [Budapest Open Access Initiative](#), est la littérature scientifique numérique, en ligne, gratuite et libre de la plupart de restrictions de licence et copyright. Ce qui la rend possible est l'Internet et le consentement de l'auteur.

Elle est entièrement compatible avec le peer-review, le copyright, le revenu, le prestige, la qualité, et d'avantage de services associés avec la littérature scientifique conventionnelle.

Si vous voulez connaître les bases de l'Open Access en 5 minutes, regardez la vidéo ci-dessous.

<https://www.youtube.com/embed/gzRgknylTEM>

Par [SHB Werkgroep Onderzoeksondersteuning](#) et sous licence [Creative Commons Attribution-Sharealike](#).

[A very Brief Introduction to Open Access](#) par Peter Suber (2014)

Est-ce que publier dans une revue « pure » Open Access est la seule manière de faire de l'Open Access?

Non.

La publication dans une revue Gold Open Access (pay-to-publish) constitue **la voie dorée** vers Open Access (Gold OA). Les ouvrages publiés par la voie dorée sont *immédiatement* accessibles et sont généralement protégées par une licence ouverte, telle que [Creative Commons](#) .

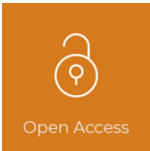
Cependant, il existe une d'autres façons de publier en libre accès, à savoir, **la voie diamant** (Diamond OA), **la voie verte** (Green OA) et la **voie hybride** (Hybrid OA).

La **voie diamant** (Diamond OA) correspond à un modèle dans lequel ni les lecteurs ni les auteurs ne paient de frais. Les coûts de publication sont pris en charge par des institutions, des universités, des bibliothèques ou des financements publics. Ce modèle vise à garantir un accès ouvert équitable, sans barrières financières pour les chercheurs, tout en assurant une diffusion immédiate des publications.

La **voie verte** fait référence à la publication parallèle (ou auto-archivage) d'une version du manuscrit dans un dépôt institutionnel. Les archives ouvertes peuvent être institutionnelles, comme notre propre SERVALIRIS, ou disciplinaires. La publication est souvent différée (période d'embargo) et autorisée uniquement pour le manuscrit d'auteur accepté (AAM), également connu sous le nom de post-print. Ceci est le manuscrit accepté pour publication (après examen par les pairs, ou peer review), mais avant toute mise en page par l'éditeur. Il n'y a aucun coût additionnel pour les chercheurs de suivre cette route.

La **voie hybride** (Hybrid OA) concerne des revues par abonnement qui offrent la possibilité de rendre certains articles en accès ouvert moyennant le paiement de frais de publication. Dans ce modèle, une même revue peut contenir à la fois des articles en accès restreint et des articles en libre accès. Bien que cette option permette un accès immédiat aux articles concernés, elle est critiquée pour le risque de « double paiement ».

Ci-dessous vous pouvez trouver un schéma qui montre les voies vers l'Open Access.

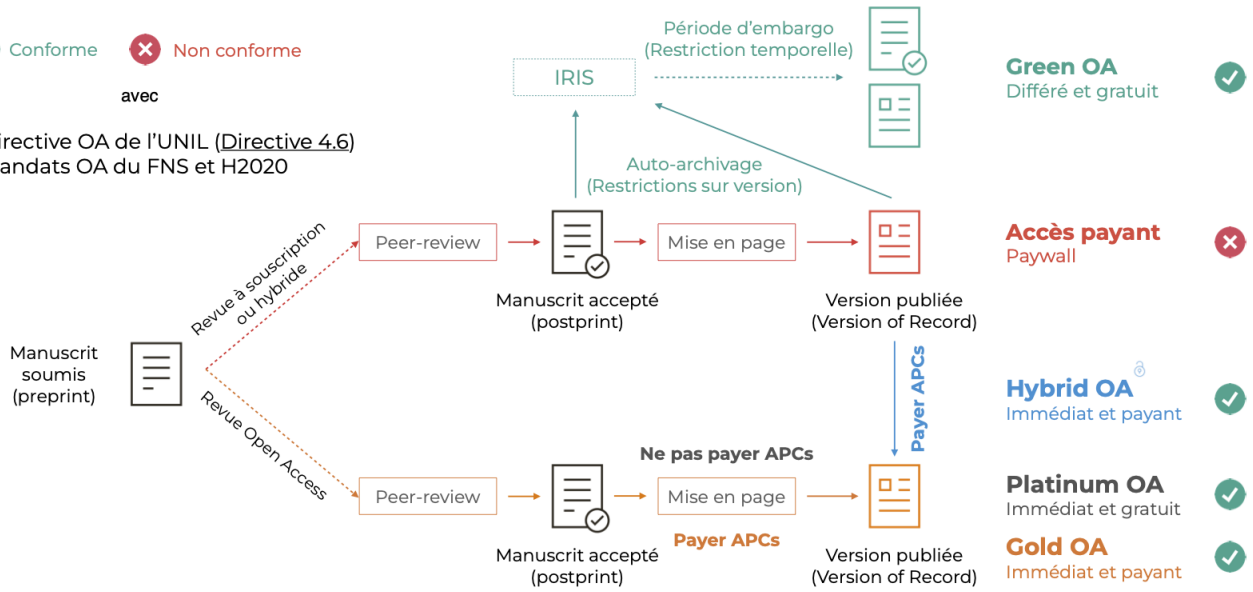


Les voies vers l'Open Access

✔ Conforme ✘ Non conforme

avec

- ⌚ Directive OA de l'UNIL (Directive 4.6)
- ⌚ Mandats OA du FNS et H2020



Green OA
Différé et gratuit ✔

Accès payant
Paywall ✘

Hybrid OA
Immédiat et payant ✔

Platinum OA
Immédiat et gratuit ✔

Gold OA
Immédiat et payant ✔

- ⌚ APC hybride **pas remboursé** par le FNS
- ⌚ L'UNIL **n'encourage pas** l'OA hybride en dehors des accords transformatifs *Read & Publish*



Micaela Crespo-Quesada, Université de Lausanne (2026)



Une revue Open Access m'a invité à publier. Comment savoir si c'est une revue sérieuse?

Avec le développement vertigineux de l'OA, des revues OA « parasites » ou « prédatrices » exploitent à leur profit le modèle « auteur-payeur ». Les auteurs, généralement sollicités par mail, sont invités à soumettre des articles, qui sont systématiquement acceptés moyennant des frais de publication ou APC, quelle que soit la valeur scientifique des travaux soumis. Il faut remarquer que ce problème ne se présente que pour les revues Gold OA.

Jeffrey Beall, de l'Université du Colorado a créé un site en 2008, scholarlyoa.com, qui a été fermé en janvier 2017 et qui contenait une liste de journaux potentiellement prédateurs selon 52 critères. Cette liste a été utilisée comme standard jusqu'à sa disparition. Une version archivée est [toujours disponible](#) , et [d'autres sites ont essayé de combler le besoin](#) . Il est possible aussi de consulter le [DOAJ](#) pour évaluer la crédibilité d'une revue OA.

Une initiative intersectorielle, [Think. Check. Submit.](#) (« Penser. Vérifier. Soumettre »), propose une liste de contrôle simple pour aider les chercheurs à évaluer la fiabilité d'une revue ou d'un éditeur. C'est un outil particulièrement utile pour éviter les revues prédatrices.

Une autre ressource pertinente est [Compass to Publish](#), développée par l'Université de Liège. Cet outil interactif permet d'évaluer une revue en répondant à une série de questions structurées (transparence, comité éditorial, processus de peer review, etc.), et fournit une aide à la décision claire pour les chercheurs.

En pratique, certains signaux doivent attirer l'attention : sollicitations insistantes, délais de publication anormalement courts, manque de transparence sur les frais, composition douteuse du comité éditorial, ou encore absence d'indexation dans des bases reconnues. À l'inverse, une revue sérieuse fournit des informations claires sur son processus d'évaluation, ses politiques éditoriales et ses frais éventuels.

Est-ce que je peux publier une monographie en Open Access?

Oui.

Bien que l'OA des publications soit bien développé, l'OA des monographies est un domaine naissant, et les pratiques sont beaucoup moins standardisées. Cependant, de plus en plus d'éditeurs permettent la publication en OA de la version numérique du livre au moment de la publication (Gold OA). Le Directory of Open Access Books ([DOAB](#)) est une liste de livres académiques évalués par les pairs. [OpenEdition](#) est une autre plateforme principalement pour les livres en français. Toutes les deux sont des sources excellentes pour connaître les éditeurs qui publient déjà en Open Access. Les coûts de publication pour les livres en Open Access sont financés par le [FNS](#) pour tous les chercheurs en Suisse.

Il est également possible de publier des livres en Open Access en suivant la voie verte (Green OA), soit l'auto-archivage du manuscrit et l'ouverture après un embargo. Dans ce cas, les chercheurs sont tenus de négocier avec les éditeurs au cas par cas.

Est-ce que les directives Open Access heurtent ma liberté académique ?

L'Encyclopaedia Britannica définit la **liberté académique** comme « *la liberté des enseignants et des étudiants d'enseigner, d'étudier et de poursuivre leurs connaissances et leurs recherches sans ingérence déraisonnable ou restriction de la part de la loi, des réglementations institutionnelles ou de la pression publique. Ses éléments principaux incluent la liberté d'étudier tout sujet qui évoque leur intérêt intellectuel, de présenter leurs découvertes à leurs étudiants, collègues et autres, de publier leurs données et conclusions sans contrôle ni censure, et d'enseigner de la manière qu'ils jugent appropriée d'un point de vue professionnel* ».

De ce point de vue, les mandats Open Access qui permettent une combinaison de scénarios Open Access ne devraient pas limiter la liberté académique des chercheurs.

En effet, en autorisant les deux routes, les chercheurs peuvent choisir le canal de diffusion le plus approprié pour leurs travaux, et ensuite suivre la voie nécessaire pour les publier en libre accès. Le Gold OA permet la publication ouverte immédiate dans des revues OA et des livres, tandis que le Green OA permet la publication parallèle différée de l'article dans un journal d'abonnement et le manuscrit de l'auteur (ou post-print) dans un dépôt institutionnel.